



Appel à candidatures

Mission d'appui artistique au sein du GAPAS

Proposition d'une résidence-mission lancée en direction d'un **duo d'artistes de tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **chœur** au bénéfice des publics et des professionnels du GAPAS entre **le 8 avril et le 28 juin 2019**.

Date limite de dépôt de candidatures :

9 novembre 2018

Qu'est-ce qu'une mission d'appui artistique (Mi.A.A.) ?

La mission d'appui artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels ayant en charge ou la responsabilité de personnes en situation de handicap, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle prend la forme d'une résidence-mission, c'est-à-dire d'une pleine présence d'un ou plusieurs artistes, au cours de laquelle une intense diffusion de son œuvre déjà accomplie est envisagée.

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes éducatives du GAPAS¹ accompagnant des publics en situation de handicap.

La résidence-mission :

Pour l'artiste-résident(e), il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la résidence-mission s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec l'ensemble des professionnels de l'IEM Le Passage à Wasquehal, de l'IME La Pépinière à Loos, de la MAS La Gerlotte et de la direction générale du GAPAS à Marcq-en-Baroeul².

Prévues en début de résidence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste-résident(e) la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste-résident(e) et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein d'une unité, d'un service, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

¹ GAPAS : groupement des associations partenaires d'action sociale

² IEM : institut d'éducation motrice / IME : institut médico-éducatif / MAS : maison d'accueil spécialisée

La résidence-mission repose sur :

- **une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels du médico-social.
- **quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme Culture-Santé, le GAPAS souhaite expérimenter une MiAA au sein de l'IEM Le Passage à Wasquehal, de l'IME La Pépinière à Loos, de la MAS La Gerlotte et de la direction générale du GAPAS à Marcq-en-Baroeul.

Les enjeux de cette résidence-mission sont de :

- favoriser l'accès à l'art et à la culture des professionnels, des usagers et de leur entourage ;
- continuer à questionner le fonctionnement institutionnel des établissements de manière plus inventive, sensible et artistique ;
- interroger la place du chœur dans les établissements médico-sociaux d'un point de vue intime et collectif ;
- inscrire de nouvelles pratiques dans les propositions faites aux personnes accueillies.

Il est donc recherché, via cette proposition, un duo d'artistes professionnels de tout **domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question du **chœur**.

Cette thématique a été imaginée par le comité de pilotage suite aux différentes MiAA déjà menées au sein de l'association. Les publics accompagnés s'expriment de manière très différente les uns des autres et rencontrent des difficultés également différentes. Les salariés travaillent ensemble auprès de publics qui vivent ensemble mais l'individualisation de l'accompagnement est le leitmotiv des projets. La voix est, ici, un outil singulier. De ce constat, les échanges au sein du comité de pilotage ont rapidement découlé sur le collectif puis le chœur mais aussi à partir de différentes questions restées, pour le moment, en suspens :

- *Qu'est-ce qu'un chœur ?*
- *Comment créer un chœur avec des personnes n'ayant pas forcément accès à la parole ?*
- *Le chœur ne passe-t-il que par la voix ?*
- *Quelle notion d'individualité au sein d'un collectif ?*

Éléments organisationnels et financiers

La durée de la résidence-mission est de **12 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **le 8 avril et le 28 juin 2019**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner les artistes dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la résidence-mission.

Afin de piloter et de suivre la résidence sur la période identifiée, sont désignés :

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- un référent opérationnel désigné au sein de chaque structure d'accueil qui constitue l'instance de référence des artistes et assure le rôle d'interface avec l'ensemble des professionnels.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette MiAA (salarier des artistes - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **22 400 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

Les artistes retenus sont autonomes en matière de déplacement. Il est de préférence, détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la mission (déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par le GAPAS sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation de l'association gestionnaire : le GAPAS

Le GAPAS est une entreprise d'économie sociale et solidaire, association loi 1901 créée en 2007. Il regroupe 4 associations partenaires : La vie autrement, Art et Education, ANPEA et Aidera 91, implantées sur les territoires des Hauts-De-France et de l'Île de France (Essonne). Le GAPAS est gestionnaire de 25 établissements et services œuvrant dans le secteur du handicap, accompagnant des enfants et des adultes.

La politique du GAPAS s'articule, notamment, autour de la citoyenneté des personnes en situation de handicap. C'est-à-dire, promouvoir la participation pleine et entière à la vie sociale en organisant la cité autour du principe d'accessibilité généralisée (accès à l'école, à l'emploi, aux transports, à la culture, etc.).

Les structures concernées par le projet :

L'IMM Le Passage accompagne 32 enfants, adolescents et jeunes adultes aux handicaps complexes dont 12 dorment en internat la semaine (du lundi au vendredi). 33 professionnels éducatifs, médicaux ou paramédicaux, agents techniques et administratifs les accompagnent au quotidien.

L'IME La Pépinière accueille des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap visuel avec handicaps associés (physique, intellectuel, autisme, handicap rare). Il possède 88 places en internat de semaine. L'IME compte 124 professionnels répartis entre le service administratif, éducatif, paramédical et de maintenance.

La MAS La Gerlotte est composée de 3 maisons accueillant, chacune, une douzaine de résidents (personnes adultes en situation de handicap moteur avec ou sans déficiences associées) en internat et/ou en accueil de jour. Elle est ouverte 365 jours par an. Les résidents sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire (aide-soignant, aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, moniteurs éducateurs, infirmiers, ergothérapeute, psychomotricien, éducateur sportif, animateur socioculturel, etc.) de 53 professionnels. L'intégration d'un animateur socioculturel au sein de l'équipe permet d'impulser divers projets notamment artistiques. Les résidents ont, par exemple, déjà pu collaborer avec différentes structures culturelles comme l'Aéronef.

La direction générale réunit une quinzaine de professionnels qui interviennent sur des missions transversales à l'ensemble des établissements et services du GAPAS : gestion comptable et financière, qualité, systèmes d'information, gestion des ressources humaines, direction générale, etc. Ces professionnels ne sont pas au contact quotidien des personnes en situation de handicap mais leurs activités contribuent pleinement à la qualité de l'accompagnement.

Une fiche de présentation détaillée de ces établissements est fournie en **annexe**.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 9 novembre 2018 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique ;
- un extrait de casier judiciaire (volet 3) - *spécifique au contexte d'intervention liée à l'enfance et à la petite enfance*.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) aux adresses suivantes : mbusch@gapas.org et claire.gouelleu@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : MIAA GAPAS / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom des artistes retenus le 7 décembre 2018.

Annexes

Composition du comité de pilotage

- Marie Busch, cheffe de projet, éducatrice spécialisée à l'IEM Le Passage ;
- Céline Werquin, cadre de direction à l'IEM Le Passage ;
- David Desmullier, directeur de la MAS La Gerlotte ;
- Coraline Allart, éducatrice spécialisée, MAS La Gerlotte ;
- Christine Nieuwjaer, cadre de direction de l'IME La Pépinière ;
- Charly Chevalley, responsable Qualité et développement au sein de la direction générale ;
- *En qualité de membres invités, Claire Gouelleu, chargée de mission DRAC/ARS Culture-Santé, et/ou Audrey Ardouin, son adjointe.*

Coordinatrice générale

- Marie Busch, cheffe de projet, éducatrice spécialisée à l'IEM Le Passage.

Référents opérationnels

- Marie Busch, cheffe de projet, éducatrice spécialisée à l'IEM Le Passage ;
- Coraline Allart, éducatrice spécialisée, MAS La Gerlotte ;
- Christine Nieuwjaer, cadre de direction de l'IME La Pépinière ;
- Charly Chevalley, responsable Qualité et développement au sein de la direction générale.

Présentation des structures

	IME LA PEPINIERE	IEM LE PASSAGE	MAS LE GERLOTTE	DIRECTION GENERALE
ADRESSE	1 allée André Glatigny, rue Paul Doumer 59120 LOOS	6 place du Général de Gaulle 59 290 WASQUEHAL	34 rue du Fort 59700 MARCQ EN BAROEUL	87 rue du Molinel, Bâtiment D 59 700 MARCQ EN BAROEUL
PUBLIC	Jeunes âgés de 6 à 20 ans en situation de handicap visuel avec handicaps associés (physique, intellectuel, autisme, handicap rare)	Jeunes âgés de 10 à 20 ans ayant une déficience motrice importante associée ou non à d'autres déficiences pouvant aller jusqu'au polyhandicap	Personnes ayant une déficience motrice importante associée ou non à d'autres déficiences pouvant aller jusqu'au polyhandicap	Les salariés n'accompagnent pas de personne en situation de handicap mais ils travaillent avec les professionnels des établissements et services du GAPAS.
CAPACITE D'ACCUEIL	88 places en internat de semaine	32 places : 12 en internat de semaine et 30 en semi-internat	42 adultes : 38 en internat et 4 en accueil de jour	Pas d'accueil de personnes en situation de handicap.
EQUIPE	124 ETP répartis entre les services administratif, éducatifs, paramédical et maintenance	27 ETP répartis entre l'équipe éducative, médicale, paramédicale, technique et administrative.	49.5 ETP répartis entre l'équipe éducative, médicale, paramédicale, technique et administrative.	15 ETP répartis entre services des ressources humaines, comptable et financier, qualité et développement, communication, systèmes d'information, secrétariat et direction générale.
RESSOUR CES	Salles de réunion, salles d'activité, salle de sport, bassin de rééducation, manège équestre, salle snoezelen, serres, tunnel de maraichage, 10 véhicules, 6 pavillons, un bloc scolaire, une ludothèque	Salle de réunion, bassin, cuisine pédagogique, internat, salle de psychomotricité, salle de classe Matériel technique divers	Salle de réunion Salles d'activités (ex : salle arts plastique, balnéothérapie...) 3 maisons en plain- piéd Matériel technique divers	Salle de réunion (6 places), salon, salle de travail, open-space, matériel de visioconférence.